

## Santé publique

### Sur- et sous-mortalité chez les ressortissants de la MSA

**E**n France métropolitaine, la mortalité par suicide des exploitants agricoles a fait l'objet d'une étude dans le cadre d'une collaboration entre Santé publique France et la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) <sup>(1)</sup>. Les résultats, portant sur la période entre 2007 et 2011, confirmaient une surmortalité chez les hommes exploitants agricoles par rapport à la population générale, entre 2008 et 2010, particulièrement marquée chez les éleveurs de bovins (lait et viande), âgés de 45 à 54 ans. En revanche, aucune étude n'avait été réalisée sur les salariés affiliés à la MSA.

Santé publique France, l'Inserm <sup>(2)</sup> et la CCMSA se sont ainsi associés pour décrire la mortalité par suicide des salariés agricoles en France métropolitaine, affiliés à la MSA et ayant été en activité durant la période 2007 à 2013, et pour la comparer à celle de la population générale française <sup>(3)</sup>.

La population étudiée a pour caractéristique d'être très hétérogène quant aux secteurs d'activité. Des salariés relèvent du secteur strictement agricole, mais on en retrouve d'autres dans les secteurs secondaire ou tertiaire (en particulier dans la banque, les assurances, l'enseignement...). La population d'étude comprend près de 2,9 millions de personnes, essentiellement en « cultures et élevages » pour les hommes (32 %) et dans les « organismes professionnels agricoles » pour les femmes (41 %).

La recherche a permis de dénombrer 692 suicides survenus entre 2007 et 2013 (613 chez les hommes et 79 chez les femmes). Le mode opératoire le plus fréquent est la pendaison (66 % chez les hommes et 54 % chez les femmes).

#### Un biais de « travailleur sain »

Comparativement à la population générale, l'étude conclut à une sous-mortalité tant pour les hommes que pour les femmes, pour toutes les classes d'âge, pour presque toutes les années étudiées, et quel que soit le mode opératoire. Cependant, compte tenu du nombre de suicides, les résultats, dans le détail, peuvent ne plus être significatifs.

Une autre limite de l'étude porte sur les comparaisons avec la population générale. En effet, comme le soulignent les auteurs, les personnes n'étant pas en état de travailler, ou sorties de l'emploi pour raisons de santé, sont, de fait, exclues de la population en activité professionnelle. Ainsi, l'état de santé de la population des travailleurs est en moyenne meilleur que celui de la population générale. C'est l'« effet du travailleur sain ».



(1) – Imane Khiredine-Medouni, Éléonore Breuillard et Claire Bossard, *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants – Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011*. Saint-Maurice : Santé publique France, 2016 (29 p.).  
 (2) – Institut national de la santé et de la recherche médicale.  
 (3) – « Mortalité par suicide des salariés affiliés au régime agricole en activité entre 2007 et 2013 : description et comparaison à la population générale », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)* n° 27 du 24 juillet 2018 (pages 549 à 555).

Enfin, une limite de l'étude porte sur l'utilisation des certificats de décès, « en raison notamment de la difficulté, relèvent les auteurs, à déterminer le caractère intentionnel ou accidentel du décès ». Dès lors, ils n'excluent pas « une sous-évaluation du nombre de suicides dans la population étudiée ».

A contrario, notent les chercheurs, « le caractère exhaustif de la population étudiée représente une force importante de l'étude, en garantissant des effectifs suffisants pour les analyses, chez les hommes surtout ».



## Vie des associations

### Synergies s'installe à Changé

À compter du 24 septembre, l'association Synergies quitte Laval pour s'installer à Changé, zone artisanale de la Fonterie, impasse des Tailleurs.



## À vos agendas



### Le samedi 13 octobre, à Mayenne Lecture théâtralisée : *Lettres d'Oflag*

Le samedi 13 octobre, dans le cadre de la programmation autour des prisonniers de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale, à 14 h 30, à l'auditorium du Grand-Nord, à Mayenne, lecture théâtralisée des *Lettres d'Oflag* : une vingtaine de lettres écrites en captivité par André Vincenot à son épouse Paulette, entre septembre 1940 et mai 1945. Les lettres seront lues par Éric Cenat (leur petit-fils), comédien du Théâtre de l'Imprévu, implanté à Orléans. La lecture sera complétée par une projection de photos, de cartes, de documents d'époque et par des chansons.

C'est en juin 1940 qu'André Vincenot est fait prisonnier par les Allemands. Il restera en captivité durant cinq ans. Pen-

dant toutes ces années, il écrit à son épouse aussi souvent que possible. Ce sont « des lettres d'amour où se reflète et s'exprime son quotidien : ses inquiétudes pour sa jeune épouse, ses manques face à l'absence, au vide des journées qu'il faut vaincre par tous les moyens, ses souffrances liées à la faim, au froid, ses attentes souvent insatisfaites d'une lettre ou d'un colis, uniques moyens d'être reliés à la "vie d'avant", mais aussi ses joies, ses espérances quand il apprend, au détour des mots de Paulette, la naissance, en mars 1941, d'une petite fille, Marie-Françoise, sa fille »... Cette lecture permet d'évoquer « de manière artistique » la captivité de millions de prisonniers français.

Entrée : 8 euros.

### Mémorial des Déportés de la Mayenne

23 rue Ambroise-de-Loré, 53100 Mayenne

Tél. 02 43 08 87 35.

Mél. [memorial.deportes53@gmail.com](mailto:memorial.deportes53@gmail.com)

Site Internet : [www.memorial-des-deportes-mayenne.fr](http://www.memorial-des-deportes-mayenne.fr)



### Le jeudi 29 novembre, à Laval Village des partenaires Santé

Le jeudi 29 novembre, de 13 h 30 à 19 h 30 pour les professionnels, de 17 h à 19 h 30 pour tous publics, à la Salle polyvalente de Laval, la ville de Laval organise la troisième édition du « Village des partenaires Santé », organisé dans le cadre du Contrat local de santé.



Stands « pour s'informer, découvrir des actions et outils, et surtout prendre le temps d'échanger avec plus de 80 acteurs locaux des différents champs de la prévention et de la promotion de la santé ».

Débat-échanges (30 mn) à 14 h 30 sur les environnements physiques et à 15 h 30 sur les environnements sociaux. Conférence ouverte au grand public à 17 h.

Entrée gratuite.

Informations : [village.santeprevention@laval.fr](mailto:village.santeprevention@laval.fr)

## La pensée

### hebdomadaire

« L'aide à domicile souffre d'un sous-financement chronique qui ne permet pas, dans bien des cas, d'apporter le niveau d'accompagnement suffisant aux personnes. Pour les mêmes raisons, notre secteur souffre d'un manque d'attractivité et peine à attirer les bons profils et à recruter massivement. Pourtant, les perspectives démographiques, les attentes fortes des seniors désireux de préserver leur qualité de vie, tout indique que le secteur de l'aide et des soins à domicile est porteur de métiers d'avenir, où l'humain joue un rôle central. Notre société doit se donner les moyens de faire face à cet enjeu avec courage et justice : c'est véritablement la question du vivre-ensemble qui se pose ! »

Marie-Josée Daguin, présidente nationale du réseau associatif ADMR, et Thierry d'Aboville, secrétaire général, « La perte d'autonomie, un enjeu de société » (tribune), *La Croix* du 4 juin 2018.